

Reprise de la voirie du lotissement Saint Marcellin par la commune.



En espérant que le candélabre pousse aussi vite que l'arbre !

annoncé qu'un accord a été passé entre lui et le bailleur social « privé » dès la signature du projet. Nous avons une fois de plus, au cours de ce troisième mandat, l'exemple d'un comportement bien éloigné de la transparence et de la reconnaissance des conseillers municipaux et, de facto, des habitants de la commune. Le maire de Bédoin décide seul et les élus n'ont qu'à suivre !

Les administrés sont donc en droit de se poser les questions suivantes :

Pourquoi considérer différemment un bailleur social d'une copropriété de citoyens lambda ? Quelle capacité de négociation possède ce type de structure que n'a pas une copropriété de résidents ?

Pourquoi attendre la fin du projet pour le faire voter en conseil municipal ?

Pourquoi négocier au préalable et en catimini ce type d'arrangement, au lieu de privilégier la transparence et la concertation dès le départ du projet ?

Peut-on évoquer une rupture d'égalité entre administrés devant les charges publiques ?

Effectivement, beaucoup de questions peuvent nous venir à l'esprit devant ces agissements opaques et dissimulés à répétition !

Une troisième mandature qui se termine donc, dans un essoufflement caractéristique d'une fin de cycle très difficile.

Lors du conseil municipal du 13 mars, la majorité a fait voter la prise en charge par la commune de la voirie des logements sociaux du lotissement Saint Marcellin géré par le bailleur social privé Grand Delta. Alors que jusqu'à présent la commune s'opposait à toute reprise de voirie privée évoquant le coût supporté par les administrés (entretien des espaces verts, nettoyage voirie, entretien et paiement éclairage, etc.). Le maire nous a

Brèves

• **Conseil municipal du 27 mai 2019** : nous avons eu un échange assez vif avec les élus de la majorité lors du dernier conseil municipal au sujet du projet de création du Parc naturel Régional du Ventoux. **En effet nous avons clairement évoqué leur illégitimité à se prononcer sur l'adhésion ou pas à ce projet si une consultation de la population n'est pas organisée en amont.** À suivre...

• Sur la revue municipale le PASSADOU, le Maire signe son édito par « le Maire et le conseil municipal », nous tenons à vous préciser que nous ne sommes aucunement solidaires de ses propos, remarques et informations.

Retrouvez-nous sur la page Facebook « Bédoin Ventoux l'avenir ensemble ». Vous pouvez également nous contacter par mail à bedoinventouxlavenir@gmail.com

Le bulletin de l'opposition

« Ce que vous devez également savoir »

Édito



De gauche à droite : Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Alain CONSTANT, Gilles BERNARD

L'année 2019 laisse déjà présager, au niveau municipal, des moments difficiles, tendus et agités. Alors qu'une fin de mandat s'organise généralement autour de projets aboutis et inaugurés pour permettre toute la sérénité possible à l'approche des futures échéances, Bédoin déroge à la règle.

En effet le lancement poussif de deux projets intitulés « Aménagement de l'ancienne caserne des pompiers en office de tourisme » et « Salle des sports » laisse présager des réalisations ficelées dans l'urgence pour tenter de masquer une fin de mandat bien famélique et sans perspective. Je vous livre cette citation d'actualité : « La précipitation est mère de tous les déboires ». À méditer !

Alain Constant

Projet All Bike abandonné : remords, regrets... et après ?

Dans son édito du dernier Passadou, le maire « regrette » que le projet privé du complexe All Bike n'ait pu trouver « son financement par des investisseurs », eux-mêmes, « privés » ! Non, Monsieur le maire, si les investisseurs ne se sont pas « bousculés au portillon » c'est bien qu'ils n'ont été convaincus par aucun des arguments avancés par Mme Aragon (porteuse officielle du projet mégalomane) et encore moins par ceux émis par vous et votre majorité. Ou alors, comme nous pouvons aussi l'imaginer, la proximité des élections a contribué à l'ajournement du projet.

Quant au mirage des plus de 100 emplois réservés aux habitants, inutile d'insister une fois de plus sur cet argument mensonger visant uniquement à tenter de faire culpabiliser les uns et les autres !

Quel type d'argument réel est en mesure de convaincre le Maire de défendre obstinément et aveuglément ce projet « miroir aux alouettes » ?

Être resté sourd à une contestation légitime visant à la préservation de notre patrimoine naturel et environnemental relève d'une erreur politique magistrale et inquiétante pour l'avenir de nos enfants

Ni les administrés de la commune, ni nous Élus de l'opposition, ne sommes dupes sur la « relance » du projet All Bike si d'aventure un quatrième mandat devait échoir au maire sortant. Nous avons déjà alerté dans ce sens sur notre bulletin du début d'année.

Pour l'avenir, comment s'affranchir définitivement de ce projet mis en sommeil ? Voilà une question cruciale que doivent se poser nos administrés.

Notre village mérite des projets à taille humaine, alliant développement économique, transition énergétique et préservation du patrimoine naturel. C'est un des engagements forts que nous défendrons avec la liste Bédoin Ventoux l'Avenir Ensemble en 2020.

La Salle des sports au stade municipal : un projet sans réflexion, dans la précipitation et qui ne satisfera pas les sportifs du village.

Lors du conseil municipal sur le budget 2017 le débat a porté sur un projet de salle des sports, que la majorité souhaitait implanter route de Crillon, au fond du parking de la salle actuelle. (Quelle idée magnifique !). Je suis intervenu : « Pour mémoire, nous avons une zone dite « sportive » au stade, pourquoi ne pas intégrer ce projet sur le parking actuel avec les vestiaires ce qui permettrait de mutualiser certaines parties avec les utilisateurs du stade ». « Si vraiment on n'a pas assez de moyens pourquoi ne pas vendre la parcelle route de Crillon et faire un vrai projet pour les sportifs, les jeunes et les associations », etc.

Au final, une configuration médiocre route de Crillon valait mieux que d'approuver une idée de l'opposant. Budget 2018, surprise : revirement de situation ! Un projet de salle des sports sur le parking du stade nous est présenté ! Bien entendu, à aucun moment la prise en compte de mon intervention est relatée, pensez donc !

Bref, aujourd'hui, alors que les vestiaires du stade sont vétustes, les douches et les toilettes insalubres, et le bâtiment non isolé, pourquoi ne pas avoir intégré ces besoins en mutualisant les parties ? Pour mémoire ce bâtiment date des années 1970.

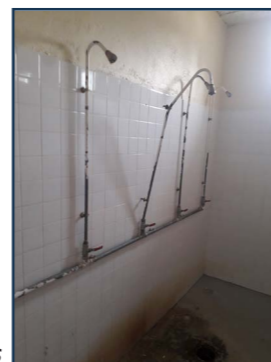
Jusqu'à quand l'incohérence va-t-elle durer ? Conclusion, aucune prospective dans les projets municipaux. Le plus surprenant restant les propos du Maire « il faut laisser du travail aux futures générations » (si vous y comprenez quelque chose tant mieux, nous pas !)

Notre proposition était de réaliser un équipement sportif ambitieux et structurant pour l'avenir, avec un investissement optimisé à la hauteur des besoins et attentes légitimes de tous les utilisateurs, nous en sommes loin !

Alain CONSTANT



Exterieur actuel du stade



Intérieur actuel des douches

Subvention et le projet de salle des sports.

La seconde évaluation des travaux pour la salle des sports date de 2018, elle était de 660 000 €.

1) Lors des appels d'offres, le choix technique d'une structure bois a entraîné un surcoût, le projet est revu à la hausse à environ 864 000 €. **Les travaux n'ont pas encore commencé que déjà on doit rajouter 200 000 € soit 30% par rapport au budget initial !!**

2) La demande de subvention « dotation des équipements des territoires ruraux » pour 2019 a été déposée sur la base du budget initial de 660 000 €, **de facto le montant maximum possible de la subvention est de 200 000 €.** Si l'évaluation avait été mieux faite dès le départ, avec une valeur proche de 864 000 €, **la subvention maximale possible aurait pu atteindre le second seuil, soit 350 000 €.**

Conclusion, le choix d'une structure bois donc non conventionnelle (moins d'entreprises présentes sur le marché), a eu pour conséquence une seule réponse très margée et plus coûteuse lors du dernier appel d'offre.

Une estimation mal évaluée entraîne une perte de subvention potentielle de 150 000 €, et dès le départ du projet une rallonge de 200 000 € est nécessaire sur le budget initial.

Quel sera le coût par utilisateur pour un projet qui va se solder au-delà du million d'euros ? Avec une utilisation pratiquement

Aménagement de l'ancienne caserne des pompiers

Le Maire a présenté en conseil municipal un projet d'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers en office de tourisme en y associant une thématique « romanité ». Après étude, le coût initial de cette opération est estimé à 960 000 €.

Après avoir dans un premier temps voté contre ce projet, nous avons, lors du dernier conseil municipal, demandé son abandon pur et simple.

L'abandon de ce projet, entrainerait certes du gaspillage financier, nous en avons bien conscience. Dans tous les cas, c'est le Maire qui devra assumer le moment venu le lancement de ce projet dépassé à l'heure où la fréquentation physique des offices de tourisme ne cesse de baisser au profit d'une consultation numérique sans omettre les pertes financières associées. Nous l'avons alerté à plusieurs reprises avec des arguments tangibles et irréfutables mais sa gouvernance centralisée et aveugle a écarté nos réflexions sans même les entendre. Nous aurons le temps de vous les exposer plus longuement.

Nous constatons que le choix, le suivi et la gestion des derniers projets « Salle des

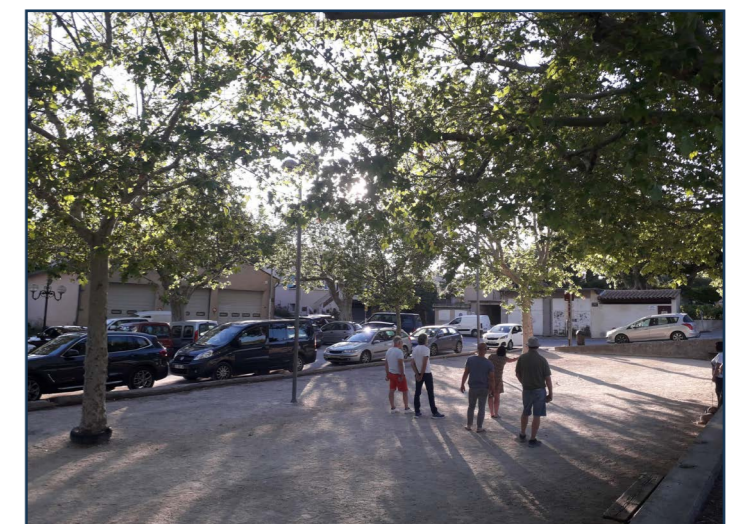
inexistante le week-end pourquoi ne pas avoir intégré les vestiaires du stade (pour info Ventoux Sud Football c'est plus de 250 licenciés) pour réduire drastiquement le coût par utilisateur ? Pourquoi ne pas envisager que d'autres clubs pourraient voir le jour si nous avions une structure adaptée ?

Pourquoi ne pas avoir revu l'ensemble du projet, afin d'optimiser les subventions, les coûts et la réalisation ? En définitive, combien va coûter ce projet qui manque de prospective et de vision ?

BÉDOIN

L'opposition se positionne contre le projet "Romanité"

sports » et « aménagements caserne » mettent en évidence une fin de parcours difficile et dans la précipitation. Le contribuable devra malgré tout s'acquitter d'environ 2 millions d'euros au final pour des projets soit inopportuns soit mal définis et sans vision cohérente.



Derrière les voitures, au fond du parking, le futur Office de Tourisme. Sur la droite, magnifique bâtiment public à toiture terrasse à côté du futur OT haut de gamme.